

CONTEXTE ET CADRAGE

DE L'ÉTUDE SUR LA ZONE D'EMPLOI

Le CESER est engagé dans un travail sur l'avenir des territoires à l'horizon d'une vingtaine d'années.

Ce travail se veut un prolongement du livre blanc, « **Vers de nouvelles formes d'expression citoyennes** » de novembre 2017 co-réalisé avec les Conseils de Développement (Codev).

En s'appuyant sur l'état des lieux conjoncturel des 31 zones d'emploi du Grand Est, trois zones ont été retenues.

« Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts ».

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux.

Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement Insee de 2006.

Les trois zones déterminées l'ont été à partir des critères suivants :

- la zone retenue dispose d'un conseil de développement, plutôt actif,
- les métropoles sont exclues, car elles disposent des moyens nécessaires pour mener ce type d'étude,
- une zone dans chacune des catégories : dynamique, en retrait ou en difficulté, définies dans le rapport sur les 31 zones d'emploi,
- une zone différente dans les trois anciennes régions,
- une zone frontalière.

Le choix définitif

selon les critères du rapport « Situation des 31 zones d'emploi de la région Grand Est atouts, défis et fractures » de juin 2017 :

- Sélestat, zone dynamique, transfrontalière et dans l'ex région Alsace,
- Chaumont-Langres, zone en retrait et dans l'ex région Champagne-Ardenne,
- Saint-Dié des Vosges, zone en difficulté et dans l'ex région Lorraine.

Un atelier d'une journée de travail par territoire, composé de 10 membres du CESER, 10 membres du Codev et de 10 personnes de la société civile de la zone d'emploi étudiée, permet d'identifier les enjeux clés et les actions qui pourraient être mises en œuvre.

UNE ZONE D'EMPLOI DANS UN

ENVIRONNEMENT COMPLEXE

CITOYEN ACTEUR :

SE RÉAPPROPRIER LA CITOYENNETÉ ET SON ESPACE :

place des habitants dans les quartiers, individu et citoyen, distance et proximité, réseau social, métropole et rural,

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

territoire rural (vallées), paysages industriels et lieu d'implantation d'entreprises de structure historiquement familiale, à rayonnement mondial et à capitaux principalement allemand. Et territoire néanmoins touristique.

DÉVELOPPER LA TECHNOLOGIE EN RÉPONSE AU MONDE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN :

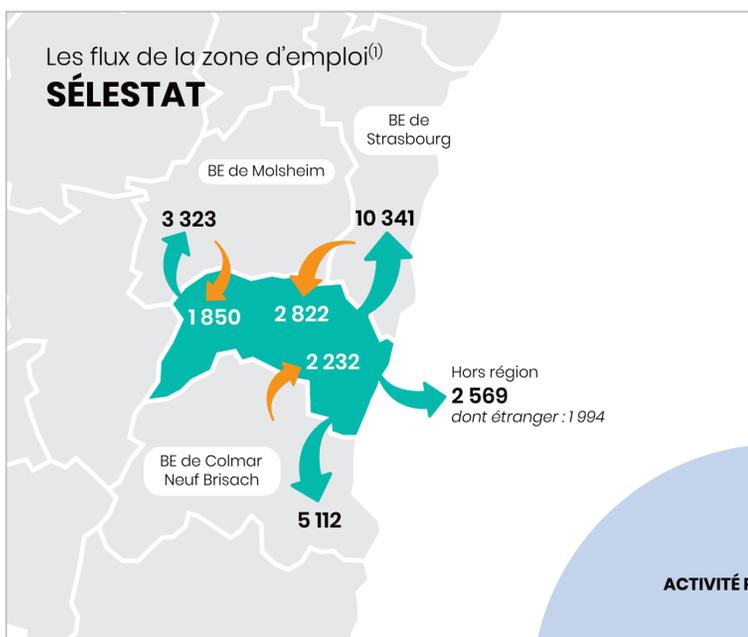
Intelligence Artificielle, Impression 3D, Informatique Quantique...

FAIRE FACE AUX ENJEUX DE COMPÉTITIVITÉ ET D'EMPLOI DANS UN CONTEXTE DE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE :

du transport à la mobilité, une logique différenciée dans des territoires à densité variable,

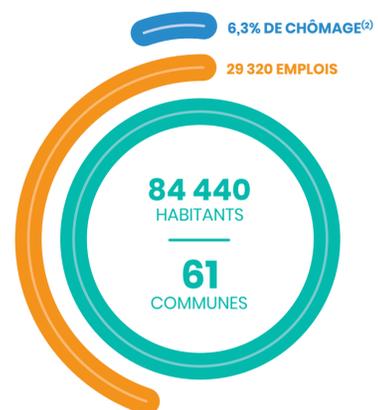
MODIFIER LES COMPORTEMENTS ET LES DÉCISIONS POUR ENRAYER LES EFFETS VISIBLES POUR LA PLANÈTE ET SUR LA SANTÉ :

environnement, cadre de vie : l'air circule entre les Vallées.



(1) Données Pôle emploi - Tableaux de bord des Bassins d'emploi de Langres et de Chaumont - Observatoire Régional Emploi Formation Grand Est - du 20 déc. 2018

La zone d'emploi DÉMOGRAPHIQUE



(2) (8.2% région GE, 8.4% France métropolitaine, Tableau de conjoncture CESER septembre 2019)

ANALYSE DU CESER

Il semble important de porter à l'attention des acteurs publics et privés la nécessaire prise de conscience des enjeux ci-dessous analysés pour permettre « un développement humain et durable du territoire ». Pour reprendre la préoccupation exprimée au nom du Codev, ne pas se satisfaire d'une situation apparemment favorable, mais regarder l'avenir en anticipant des retours de fortune toujours possible.

La désindustrialisation au profit d'une **tertiarisation croissante** de l'économie représente un risque sur l'emploi local.

La **concurrence allemande** pèse sur l'emploi, pour autant, les entreprises allemandes présentes sur le territoire favorisent un environnement favorable. A contrario le **risque de récession** pourrait voir le départ de ces mêmes entreprises avoir des conséquences malheureuses en termes d'emploi.

Ces éléments ne doivent pas masquer la **difficulté de recrutement** importante par les entreprises industrielles.

Il semble nécessaire de **s'appuyer sur l'intelligence Artificielle** pour la transformation de métiers à fort ancrage industriel ainsi que la possibilité offerte par **le numérique** pour « désenclaver » certaines parties du territoire (Vallées) : espace de co-working, ... ; tout en étant attentif à ne pas laisser s'installer « l'illelectronisme ».

Une **transformation des comportements et des usages** fait partie des préoccupations émergentes. La **lutte contre la crise climatique** fait émerger la nécessité de développer des filières innovantes (textile agro-sourcé...), l'éco tourisme, les circuits courts, l'opportunité d'utilisation des friches et une réflexion sur les enjeux d'intermodalité des transports des personnes et des marchandises (mobilité Est-Ouest à résoudre). Alors que **l'impact de l'arrêt de Fessenheim** semble moins concerner la perte d'emploi que les conséquences sur la dépendance énergétique.

La proximité de Colmar pose l'enjeu de la pérennisation des structures hospitalières mais aussi des risques de **concentration** des activités et des ressources **sur les villes de Strasbourg et de Colmar**.

La population (en croissance) est attirée par la qualité de vie semi-rurale : proche de toutes les commodités et **pourvue d'un réseau/connexion suffisant** (possibilité de télétravail et de travail en réseau). La **fragmentation sociétale** consiste d'une part à exclure « les vieux » et d'autre part à encourager « les jeunes » à quitter le territoire pour acquérir de l'expérience et pour mieux y revenir : ce qui **oppose la ville centre et les vallées**.

La montée des aspirations citoyennes et participatives dans la vie des territoires pose le problème des enjeux liés au **bassin de vie**, à l'intergénérationnel, aux disparités et au décrochage de la périphérie.

SÉLESTAT 2040

- 1 Projet de territoire**
Quel avenir pour le territoire en s'appuyant sur les atouts, les projets existants (gare intermodale...) et sa différenciation géographique (Strasbourg/Colmar/Mulhouse d'une part et Sélestat au centre de l'Alsace...) permettrait de désenclaver le territoire ?

Objectifs à 20 ans :

- améliorer les échanges avec les territoires limitrophes et au-delà (axe Est/Ouest, transport ferroviaire...), favoriser les mobilités douces (voies vertes, pistes cyclables...), utiliser les transports en commun pour acheminer les marchandises pendant les heures creuses, ...
- ...

- 2 Ressources du territoire**
Quels moyens peuvent être mutualisés et /ou mis en réseau dans l'objectif de maîtriser le risque d'une concentration dans une ville centre et permettant d'éviter les vallées dortoirs, la relocalisation de l'emploi (emploi qualifié local, développement du télétravail, production locale en suffisance, circuits de proximité, tourisme vert et familial/spectacle vivant/aénotourisme ...) et la maîtrise du foncier ?

Objectifs à 20 ans :

- partager, communiquer et mise en œuvre de partenariats des entreprises leader (intra et extra territorial),
- développer la formation locale, favoriser les partenariats entreprises/écoles, améliorer l'image des métiers techniques,
- ...

- 3 Gouvernance partagée**
Comment favoriser la démocratie participative et les innovations sociétales ?

Objectifs à 20 ans :

- contribuer à plus de cohésion intergénérationnelle (conseils des aînés...),
- maîtriser le coût du foncier (retour des jeunes dans les bourgs centres, présence des aînés...) et utilisation plurielle des friches industrielles,
- ...